Collège Jean Charcot

13 rue du Commandant Charcot

***🕿 : 04.72.38.81.81 Mail :*** ***ce.0691670r@ac-lyon.fr***

Site Internet : http:// Charcot.etab.ac-lyon.fr

**VADEMECUM**

**Protocole sanitaire**

**Rôle des parents :**

Les parents s’engagent à ne pas mettre leur enfant au collège en cas de fièvre (plus de 38°C) ou de symptômes évoquant la Covid-19 chez l’élève ou sa famille.

Les parents, comme les intervenants extérieurs, doivent se laver les mains (gel hydro-alcoolique) et porter un masque pour entrer dans le collège.

**Port du masque :**

*Pour les élèves*

Le port du masque de protection est obligatoire pour tous les élèves en tout lieu : salles de cours, couloirs, cour de récréation, atelier, abords de l’établissement.

Tout élève qui ne respecte pas les règles sanitaires prescrites sur le temps scolaires verra ses parents contactés par la direction.

*Pour les personnels*

Le port du masque est obligatoire dans les espaces où une distanciation de moins d’un mètre ne peut être respectée (salle des professeurs,...).Il n’est pas obligatoire dans les situations où une distance les sépare de plus de deux mètres des élèves.

**Lavage des mains :**

Les élèves se lavent les mains :

-à leur arrivée dans l’établissement grâce à du gel hydro-alcoolique mis à leur disposition à l’entrée du collège.

-après leur passage aux toilettes et avant de se rendre au self, en utilisant les lavabos des toilettes ou le gel hydro-alcoolique.

-du gel est à disposition dans chaque classe pour les professeurs et les élèves qui le souhaitent.

-lors de leur retour à leur domicile

**Ventilation des classes :**

-Le matin, le professeur ouvre les vitres de sa salle afin d’aérer avant d’aller récupérer ses élèves dans la cour (ou avant son cours, si la salle n’est pas utilisée). Il devra la refermer à son départ

-Les vitres restent ouvertes sur le temps de la récréation, ou sur le temps de la pause méridienne. Si la salle n’est plus utilisée (dernière heure de cours) dans la journée, le professeur laisse les vitres ouvertes mais abaisse le store.

**Limitation du brassage des élèves :**

Le brassage des classes ou des groupes n’est pas proscrit mais doit être limité chaque fois que cela est possible. Ainsi, les emplois du temps privilégieront, dans la mesure du possible et comme le préconise la circulaire de rentrée, le déplacement des professeurs par rapport au déplacement des élèves. Le professeur principal établira dès le 1er jour un plan de classe permanent afin de limiter le brassage.

**Nettoyage et désinfection :**

Sols et surfaces fréquemment touchées sont nettoyés par les agents une fois par jour. Les toilettes sont nettoyées régulièrement.

**Information et communication :**

Les personnels vont être à nouveau formés aux gestes barrières.

Les élèves seront informés des mesures de prévention et sensibiliser aux gestes barrières dès le jour de leur rentrée par leur professeur principal et l’infirmière scolaire. Un document reprenant l’essentiel de ces informations leur sera remis, afin d’informer leurs parents.

En cas de suspicion de Covid-19, une pièce sera dédiée.

L’élève sera isolé dans cette pièce sous la surveillance d’un adulte. Les parents seront appelés pour qu’ils viennent chercher leur enfant immédiatement. Les parents devront téléphoner à leur médecin généraliste en rentrant.

Après son départ, la pièce sera désinfectée.

En cas de Covid-19 avéré, les parents devront informer le collège dans les plus brefs délais.

En cas de doute, de l’entrée au collège à la sortie du collège et durant tout le temps de présence de l’élève au collège, le personnel s’autorise à prendre la température de votre enfant.

L’équipe de Direction